

EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

**Julie ANSELMINI, Lise CHARLES, Jacques GUILHEMBET, Sophie MENTZEL
Mathias SIEFFERT, Matthieu VERNET**

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Nature de l'épreuve : explication d'un texte de langue française

Modalités de tirage du sujet :

Le candidat tire au sort un billet comportant deux textes. Il indique son choix au début de sa prestation orale.

Les billets proposés comportent les références de deux extraits de siècle et de genre différents. Le jury veille à associer systématiquement un texte de la première modernité (XVI^e - XVIII^e siècles) à un texte de la seconde modernité ou de la période contemporaine (XIX^e - XXI^e siècles). Au début du temps de préparation, le candidat est invité à lire rapidement les deux extraits et à ne pas se décider seulement en fonction du nom de l'auteur ou de la nature du passage pour choisir l'un ou l'autre texte.

Liste des ouvrages généraux autorisés :

- Dictionnaire de langue française
- Dictionnaire des noms propres
- Pierre Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*
- Alain Rey (dir.), *Le Robert Dictionnaire historique de la langue française*

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : ouvrages sur lesquels porte le tirage du sujet

Étapes attendues de l'épreuve :

- Une **introduction** : elle présente l'extrait, donne les éléments nécessaires à la situation du passage, comporte une lecture intégrale de l'extrait, précise les mouvements et articulations essentielles du texte, propose une problématique qu'elle précise éventuellement par des axes de lecture découlant du fil directeur énoncé.

- Un **développement**, soit une explication linéaire attentive à marquer les principaux mouvements du texte étudié en précisant le passage d'une partie à l'autre grâce à une phrase de transition qui rattache les remarques au fil directeur retenu.

- Une **conclusion** qui récapitule les principaux éléments de l'analyse, justifie la pertinence de la problématique initialement annoncée et propose éventuellement une ouverture vers d'autres textes du même auteur, d'autres œuvres appartenant au même courant, traitant un sujet similaire ou de la même manière.

L'épreuve a donné lieu cette année à de très bonnes prestations, obtenant pour deux d'entre elles les notes de 19 et de 20/20 ; cinq 18 et neuf 17/20 ont également été attribués. Quelques mauvaises notes ont inversement été adjudgées, trois candidats recevant la note de 4/20 et trois autres celle de 5/20, pour des explications relevant de la simple paraphrase ou présentant des contre-sens patents, que l'entretien n'a pas permis de rectifier. 28,5% des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14 (cette proportion était de 34% l'an dernier) et la moyenne générale de l'épreuve a été de **11,45** (elle était de 12,21 l'an dernier, l'écart n'étant donc guère important).

Si le jury, cette année encore, a eu le plaisir d'entendre des prestations très satisfaisantes, voire excellentes, démontrant tant une véritable attention au texte et à son contexte, qu'une solide maîtrise des outils d'analyse littéraire, il a noté divers points susceptibles d'être améliorés.

Rappelons tout d'abord que l'explication de texte est une performance orale, qui doit convaincre, et pourquoi pas captiver le jury : il faut donc éviter d'avoir les yeux constamment plongés dans ses notes, veiller à établir une véritable communication avec le jury et faire preuve d'assurance (sans arrogance). Au moment de l'entretien, la capacité du candidat à dialoguer avec le jury, à évoluer dans ses analyses, à tirer parti des questions – toujours bienveillantes –, est valorisée. (Les candidats sont invités à réfléchir dès la préparation de l'épreuve aux questions qui pourront leur être posées lors de l'entretien, et à rester pleinement mobilisés lors de celui-ci, qui peut leur faire gagner des points décisifs). Rappelons aussi que cet exercice s'effectue dans un temps strictement limité : l'équité du concours autant que les contraintes matérielles ne permettent pas au jury d'octroyer la moindre latitude aux candidats sur ce point. Or un certain nombre de candidats, cette année, ont présenté une explication déséquilibrée, avec une introduction et une première partie excessivement développées au détriment du reste de l'explication – déséquilibre fort regrettable, la fin du texte ne devant pas être sacrifiée, et le respect des codes de l'exercice étant pris en considération dans l'évaluation.

Sans être démesurément longue, l'introduction ne doit pas faire l'économie de ses étapes obligatoires : une amorce est bienvenue, quoiqu'elle ne soit pas indispensable. Le passage doit être soigneusement contextualisé : cette étape est cruciale quand il s'agit d'un extrait de théâtre ou de roman, mais la contextualisation n'est pas moins intéressante quand il s'agit d'un poème au sein d'un recueil (ce qui n'implique aucunement que le jury attende de la part du candidat une connaissance encyclopédique, surtout quand l'œuvre concernée n'est pas un classique de la littérature). Les mouvements du texte doivent être dégagés, de préférence après la lecture du passage, comme il semble logique – cette lecture de l'ensemble du passage, soulignons-le, doit être expressive et sans erreur, c'est un moment important de l'exercice. Une problématique et

des orientations interprétatives doivent enfin être formulées de manière à éclairer par avance l'explication du texte. (Rappelons à nouveau que les membres du jury préfèrent le choix d'une problématique synthétique et qui semble essentielle pour le candidat ou la candidate, ce qui n'empêche pas d'annoncer clairement plusieurs orientations de lecture sur lesquelles revient ensuite le commentaire linéaire et qui peuvent être ressaisies au moment de conclure.)

Au cours de l'explication, le candidat est invité à ne pas esquiver les difficultés de compréhension littérale que peut présenter le texte. Rappelons que différents dictionnaires et ouvrages sont à disposition dans la salle de préparation : le jury est donc en droit d'attendre des candidats qu'ils aient décrypté tel terme archaïque ou obscur, ou telle allusion mythologique. De façon générale, les textes (ou la plupart d'entre eux) nous parlent des relations humaines, des sentiments, du monde, de la difficulté ou de la beauté d'exister... Une explication faisant fi de ces dimensions référentielles ou concrètes pour ne commenter que les enjeux esthétiques, voire métalittéraires, s'expose à manquer des enjeux centraux du texte. Quant au contexte historique des œuvres et à l'inscription de celles-ci dans un courant littéraire ou un mouvement artistique, ils sont également précieux à la bonne compréhension du texte et de ses enjeux et ils permettent de mieux éclairer leur singularité. Les considérations génériques et stylistiques sur le texte sont par ailleurs indispensables : sans analyse formelle, l'explication risque de verser dans la paraphrase. Des remarques relatives aux choix formels et métriques sont nécessaires à l'explication des textes versifiés.

Différente de l'analyse stylistique mais destinée à étayer celle-ci ou à éclairer certains passages obscurs, l'analyse grammaticale et syntaxique est bienvenue à certains moments ; comme l'an dernier, le jury a vivement regretté que, lors de l'entretien, certains candidats (même auteurs d'une prestation honorable) aient été incapables de différencier un pronom d'un déterminant ou d'identifier l'épithète du sujet, le COD d'un verbe ou encore une proposition relative. Savoir analyser grammaticalement la construction d'une phrase est un prérequis de l'exercice ! La connaissance - même virtuose - des figures de rhétorique ne pallie pas l'ignorance des bases grammaticales.

On recommandera enfin aux candidats et candidates de se défier de toute précipitation lors de la préparation ou de toute myopie à l'égard du texte, parfois source de contresens fâcheux. Une candidate n'a-t-elle pas affirmé d'emblée que Chénier était un poète du XX^{ème} siècle, sans rectifier cette erreur lors de l'entretien, et alors même qu'elle disposait d'une édition préfacée et commentée du texte ? Fréquenter l'histoire littéraire, avoir une vraie familiarité avec les auteurs sont bien évidemment des qualités attendues et appréciées. Que les candidats n'oublient pas non plus de consulter au moins rapidement l'ouvrage mis à leur disposition et d'où le texte est extrait, de manière à glaner toutes les informations qu'ils ignoreraient dans le paratexte et l'appareil critique.

Le jury soulignera pour finir le vrai plaisir qu'il a eu à écouter des explications fines, enlevées et stimulantes, et à dialoguer avec des candidates et candidats attentifs à développer des pistes fécondes d'analyse, à faire preuve d'audace interprétative (non de fantaisie !) et à déployer une rhétorique – au meilleur sens du terme – convaincante. Il adresse tous ses encouragements aux candidats et candidates de la prochaine session du concours.

Quelques exemples de billets :

- BOSSUET, *Sermons*, Quatrième semaine, Sermon sur l'Ambition, de « Ô homme que penses-tu faire... » à « Ô les belles suites de ta fortune ! » / ANOUILH, *Antigone*, éd. La Table Ronde p. 14-16, de « LA NOURRICE : Je me lève » à « ANTIGONE : J'ai un amoureux. ».

- CHÉNIER, *Élégies*, III, « Néère » / HUYSMANS, *À rebours*, Notice, de « À en juger par... » à « ...aux mains sèches et fluettes. »

- MARIVAUX, *Théâtre complet* Garnier, t. II, *La Colonie*, de « ARTHÉNICE : Venons à l'esprit » à « UNE FEMME : ...Nous n'avons que cela à faire. » / STENDHAL, *La Chartreuse de Parme*, Garnier p. 328-329, de « Il courut aux fenêtres... » à « ...les douceurs de la prison. ».

- AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, « Misères », v. 389-424 / CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, de « Les soirées d'automne et d'hiver » à « la petite tour de l'est. ».

- BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville*, Acte II, scène 8, de « BAZILE : J'étais sorti pour vos affaires » à « Qui diable y résisterait ? » / PROUST, *Du côté de chez Swann. Combray*, de « Les fleurs qui jouaient alors... » à « et qui me donnent encore de la joie. ».

- MARGUERITE DE NAVARRE, *L'Heptaméron*, Quatrième journée, 32^{ème} Nouvelle, de « Mais en un voyage que je fis » à « et tout par son péché » / SARTRE, *Les Mains sales*, Troisième tableau, scène III, de « HOEDERER : Vous entendez ? » à « HUGO : ... qui regardent avec ce sourire. ».

- CRÉBILLON FILS, *Les Égarements du cœur et de l'esprit*, rencontre Meilcour-Hortense, de « Tout entier à M^{me} de Lursay » à « la rendre si attentive » / SENGHOR, « Nuit de Sine », in *Chants d'ombre*.

- LA FONTAINE, *Fables*, Livre VII, fable XII, « Les Deux Coqs » / VIGNY, *Chatterton*, Acte III, scène VIII, de « KITTY BELL : Avez-vous de mauvais desseins, grand Dieu ? » à « CHATTERTON : ... que Dieu peut me pardonner. ».

- CORNEILLE, *Le Cid*, Acte II, scène 2, de « LE COMTE : Sais-tu bien qui je suis ? » à la fin de la scène / ZOLA, *Au Bonheur des Dames*, de « -Dans quelle maison avez-vous été, à Paris ? » à « -Mais elle est jolie ! dit tout bas Mouret à Bourdoncle. ».

- VOLTAIRE, *La Princesse de Babylone*, incipit, de « Le vieux Bélus » à « ...nommée Formosante. » / JACCOTTET, *Poésie 1946-1967*, « Les nouvelles du soir ».

- LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Livre 11, fragment 121, Gnathon / LARBAUD, *Poésies de A.O Barnabooth*, « L'ancienne gare de Cahors ».

- RACINE, *Andromaque*, Acte V, scène dernière, de « ORESTE : Grâce aux Dieux ! » à « ORESTE : Et je lui porte enfin mon cœur à dévorer. » / SAINT-JOHN PERSE, *Amers*, 3 (« Étroits sont les vaisseaux »), de « ... Mes dents sont pures sous ta langue. » à « ...contre ma gorge de femme nue. ».

- RABELAIS, *Gargantua*, chap. XXI, de « Il dispensoit doncques son temps » à « ...et n'en disne que mieulx. » / BERTRAND, *Gaspard de la Nuit*, Livre III (« La Nuit et ses prestiges »), poème « Ondine ».
- GUILLERAGUES, *Lettres portugaises*, fin de la Lettre 1, de « S'il m'était possible... » à « ...encore plus de maux. » / HUGO, *Ruy Blas*, monologue de la Reine, II, 2, v. 753-779.
- LABÉ Louise, *Sonnets*, sonnet III (« Ô longs désirs, ô espérances vaines... ») / MAUPASSANT, *Le Horla*, épilogue, de « Alors, éperdu d'horreur » à « ...il va donc falloir que je me tue, moi !... »..... ».
- SAINT-RÉAL, *Dom Carlos*, de « Il reçut cette étrange nouvelle » à « que vous ne vivez », Le Livre de Poche, p. 145-146 / SUPERVIELLE, « Le matin du monde », *Gravitations*, NRF Poésie Gallimard, p. 109-110.
